Objet: Projet de loi C-22 – Prestation Canadienne pour personnes handicapées – Troisième et dernière lecture

Cher….. (ou Chère……ajouter le nom de votre député(e) fédéral(e),

En tant qu’électeur(-trice) de votre circonscription, j’aimerais par la présente vous demander de maintenir votre appui au projet de loi C-22, *Loi visant à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité financière par l’établissement de la prestation canadienne pour personnes handicapées.* Étant donné qu’avec vos collègues parlementaires, vous retournerez en Chambre le 30 janvier après les vacances, je vous demande de prioriser activement le projet de loi C-22, la prestation canadienne pour personnes handicapées, afin de l’inscrire comme premier point à l’ordre du jour.

J’ai été déçu(e) de constater que le projet de loi C-22 n’avait pas été adopté par la Chambre des communes avant la pause des vacances. Une occasion manquée! Et les personnes en situation de handicapées sont restées là, à attendre. Cela ne peut durer! . La pauvreté des personnes en situation de handicap n’a pas pris de vacances et continue à empirer. Les personnes handicapées ont besoin de savoir qu’elles sont une priorité pour leurs élus fédéraux.

Les encourageantes collaboration et coopération de tous les membres du Parlement qui siègent au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA), ont soufflé un vent d’optimisme sur la collectivité des personnes en situation de handicap. Le projet de loi avait eu amplement le temps d’être débattu et examiné par la Chambre et par le Comité HUMA. En fait, plusieurs modifications constructives ont été adoptées, renforçant et clarifiant davantage le projet de loi.

Au Canada, plus de 70 pour cent des adultes ayant une déficience intellectuelle vivent dans la pauvreté. Et dans la conjoncture actuelle, le revenu et le soutien financier pour personnes en situation de handicap sont de plus en plus restreints. Alors que l’inflation a atteint son plus haut niveau depuis des décennies, la plupart des prestations financières liées au handicap n’ont pas suivi cette flambée ou stagnent derrière les taux inflationnistes actuels. Et les personnes en situation de handicap tombent de plus en plus bas sous le seuil de la pauvreté.

Je vous demande donc, vous mon/ma député(e) fédéral(e), de collaborer avec les Parlementaires et les chefs des différents partis de la Chambre pour finir cette tâche. Priorisez-la comme premier point à l’ordre du jour. Nous ne pouvons pas prendre le risque de retarder cette loi fondamentale et de l’abandonner au Feuilleton, ni de prolonger les débats ni d’apporter d’autres modifications.

Les personnes en situation de handicap espèrent que leurs dirigeants élus prendront les mesures qui s’imposent pour mettre fin à leur pauvreté. Nous vous exhortons à **prioriser** le projet de loi C-22 et à en **accélérer** la troisième lecture pour qu’il puisse être soumis au Sénat, être adopté et permettre le lancement du processus de réglementation.

C’est une occasion historique. Nous ne pouvons pas la laisser passer. Je vous remercie de votre soutien que j’attends avec impatience.

Je vous prie d’agréer l’expression de mes sentiments les meilleurs.